

Stratégie. Nucléaire nord coréen : fin de partie ?

samedi 11 mars 2017, par [Guylain de MIRANDOL](#)

Le 6 mars 2017, la Corée du Nord tire quatre missiles balistiques vers la mer du Japon, en violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Il s'agit de placer la communauté internationale devant le fait accompli : Pyongyang a la capacité de procéder à des tirs. Cela s'inscrit dans un continuum de provocations qui place les Etats-Unis de D. Trump au coeur d'un processus plus complexe que l'envoi d'un tweet. Nul ne peut savoir ce qui va se passer mais le *Diploweb.com* peut camper le contexte.

PAR LE TIR de missile balistique du 12 février 2017, [la Corée du Nord](#) rappelle à la communauté internationale qu'elle n'est pas prête à abandonner son programme nucléaire et à rentrer dans un cycle des négociations en position défavorable. Les derniers tirs doivent être compris comme une réponse aux sanctions adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU en 2016 qui ont pris une forme bien plus économique que durant les dernières décennies. L'administration Obama et le gouvernement conservateur sud-coréen se sont entendus pour rompre avec la politique d'ouverture qui prévalait jusqu'alors sur la péninsule et qui avait pour vocation de faire rentrer, en vain, la Corée du Nord dans une transition économique et politique.

L'actuelle accélération du rythme des essais balistiques et nucléaires est le signe que la tentative d'asphyxie économique menée par la communauté internationale affecte le régime nord-coréen. L'histoire montre toutefois que cet Etat créatif est toujours parvenu à s'extirper de situations défavorables. Cette fois-ci, le coup porté est particulièrement incisif, mais rien n'est encore définitivement joué.

Evolution des sanctions : du nucléaire à l'économie

Les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU étaient traditionnellement orientées vers la lutte contre le développement des programmes nucléaire et balistique nord-coréens et la prolifération associée. Elles privilégiaient ainsi un embargo sur les armes et le matériel contribuant à l'avancée de ces programmes interdits. Le gel des avoirs financiers et l'interdiction de voyager étaient également prononcés à l'encontre des personnes et entités qui participaient au contournement des sanctions internationales.

L'essai nucléaire du 6 janvier 2016 marque un tournant dans les sanctions menées à l'encontre de ce pays réfractaire. Abandonnant brutalement les incitations à faire entrer son voisin du Nord dans une série de réformes économiques sur le modèle chinois, la Corée du Sud décide de se retirer du complexe industriel de Kaesong. Au-delà du fait de fermer l'une des deux plus importantes zones économiques spéciales de Corée du Nord qui fournissait à cette dernière une source de revenus substantielle, la Corée du Sud renonce à un symbole de réunification. Les échanges commerciaux s'étaient développés entre les deux Corées pour atteindre 2,71 milliards de dollars [1] en 2015. Par cette mesure emblématique, le gouvernement de Park Geun-Hye donne le feu vert à la communauté internationale pour lancer une série de mesures beaucoup plus coercitives, mettant fin à près de 20 ans de tentatives de rapprochement entre les deux pays.

Des sanctions bien ciblées

Pour bien saisir la portée des mesures prises à l'encontre de la République populaire et démocratique de Corée (RPDC), il faut renoncer au présupposé que ce pays est absolument hermétique et isolé. S'il restreint considérablement les activités économiques en provenance de l'étranger à [certaines zones économiques spéciales](#), il établit lui-même des échanges commerciaux et financiers avec l'extérieur, bien au-delà de sa région proche. Certes, avec un commerce extérieur de 8,96 milliards de dollars [2], les chiffres demeurent relativement faibles. Mais leur existence dénote une réelle volonté de tirer profit du processus de mondialisation. La mise en place de joint-ventures avec des sociétés étrangères, le développement des activités bancaires à l'international ou encore l'expatriation de main d'œuvre sont autant de moyens de drainer des devises et investissements vers ce petit pays. L'Etat a ainsi réussi à se maintenir après l'effondrement du bloc soviétique alors que les analystes prévoyaient à l'époque sa chute imminente.

Les sanctions, qu'elles soient bilatérales ou internationales visent aujourd'hui à **isoler économiquement la Corée du Nord et à aggraver toujours davantage son déficit commercial**. Les sanctions de l'ONU s'attaquent directement aux secteurs privilégiés par les exportations nord-coréennes tels que celui des matières premières. Disposant de réserves de minerais 24 fois supérieures à celles de la Corée du Sud [3], le nord de la péninsule a largement développé le secteur minier, qui représentait près de 12% de son PIB [4] et 56% de ses exportations [5] en 2015. Aujourd'hui les exportations d'une partie de ses matières premières sont interdites, voire contingentées. C'est le cas notamment du charbon dont l'exportation est désormais limitée annuellement à 7,5 millions de tonnes [6]. Le manque à gagner est conséquent. Cet embargo met d'ailleurs un coup d'arrêt aux perspectives d'extraction de terres rares. Les échanges commerciaux avec la RPDC sont également rendus difficiles avec la mise en place d'inspections systématiques des cargaisons transportées par des vecteurs maritimes, terrestres et aériens en provenance et à destination de ce pays. A cela s'ajoutent les interdictions de fournir des services d'assurance ou de réassurance aux navires de la RPDC. **Pour autant, les sanctions n'affectent pas les produits manufacturés, ce qui participe avantageusement au développement global du pays et à son intégration dans la division internationale du travail.**

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'attache également à limiter les opérations financières de la RPDC. Les Etats sont appelés à fermer les agences bancaires nord-coréennes sur leurs territoires et à empêcher toute participation au capital des entreprises provenant de banques nord-coréennes. Le Conseil de sécurité incite également les Etats à mener des politiques de visas plus restrictives afin de **réduire l'envoi de devises en provenance des expatriés nord-coréens**.

De manière générale, les sanctions ciblent particulièrement bien les principales sources de revenus du régime, qui associées à une volonté de dégrader toujours plus son image, ne peuvent qu'aboutir à une impasse économique en Corée du Nord, à supposer qu'elles soient suivies largement par ses partenaires économiques.

Comment la Corée du Nord peut-elle contourner ces sanctions ?

[La RPDC n'a pas l'intention de s'arc-bouter sous la contrainte des sanctions internationales et poursuit ouvertement son programme nucléaire](#). Cependant, pour cela, elle doit disposer de ressources que son économie fragile ne peut pas fournir. Elle doit donc chercher ces richesses à l'extérieur. Trois possibilités s'offrent à elle.

La première option consisterait à maintenir ses relations avec ses partenaires traditionnels que sont la Chine, la Russie ou établir des échanges avec des pays non-alignés ou en crise [7]. Les regards se tournent inévitablement vers la Chine qui absorbe près de 82% des biens exportés de Corée du Nord [8] dont la dépendance économique est ainsi totale et que rendrait fatal un rapprochement entre la Chine et les Etats-Unis. Pour le moment, l'empire du milieu s'aligne officiellement sur les décisions du Conseil de sécurité, mais rien ne présage de leur application totale et réelle par les acteurs économiques et

politiques chinois. Dans ce cadre, la mise en place d'un bouclier anti-missile THAAD en Corée du Sud, qui contraindrait *de facto* la dissuasion nucléaire chinoise, offre un levier de négociation aux Etats-Unis pour contraindre la Chine à ne plus perfuser la Corée du Nord.

En deuxième lieu, [la Corée du Nord](#) pourrait poursuivre ses traditionnelles opérations de charme afin de donner des signes positifs dans le cadre de futures négociations. Toutefois, la communauté internationale est maintenant habituée à cette manipulation et ne tombera a priori plus dans ce piège avant que l'économie de la Corée du Nord ne soit parfaitement exsangue du fait des sanctions.

Enfin, la RPDC peut chercher à s'enfoncer toujours plus dans les méandres de la mondialisation. Les particularités juridiques de certains pays, la parcellisation des flux financiers ou de propriétés difficilement traçables sont autant de failles de la globalisation dans lesquelles le pays peut s'engouffrer. Le champ d'action de la Corée du Nord a toutefois bien été réduit par ces sanctions internationales.

*

En s'attaquant aux sources de revenus du régime nord-coréen, la communauté internationale a décidé de reprendre la position de force qui lui revenait de droit. La Corée du Nord lui avait ravi cet ascendant naturel en faisant miroiter une transformation économique et politique qui n'a finalement jamais eu lieu malgré les efforts consentis par ses voisins. Les négociations sur le nucléaire nord-coréen ne reprendront que lorsque l'économie nord-coréenne sera fortement amoindrie. A supposer que les partenaires économiques de ce pays, notamment la Chine, acceptent de coopérer en ce sens, les très proches années devraient être décisives. Le grand perdant de ce coup de force sera une nouvelle fois la population civile nord-coréenne, qui a déjà largement été éprouvée. Contrairement aux annonces du [Conseil de sécurité de l'ONU](#), elle sera inévitablement affectée et d'autant plus dans une économie collectiviste. Mais en renforçant les sanctions, la communauté internationale a pris une décision face au choix cornélien imposé par la problématique nucléaire nord-coréenne : soit elle accepte aujourd'hui les conséquences lourdes de la lutte contre la prolifération nucléaire, notamment sur son peuple, soit son attentisme reportera sur les générations futures une situation toujours plus complexe et risquée.

Copyright Février 2017-Mirandol/Diploweb.com

P.-S.

Spécialiste de l'Asie, diplômé de l'IRIS.

Notes

[1] The Bank of Korea, Press release, Gross domestic Product estimates for North Korea in 2015, 27 juillet 2016, disponible sur www.bok.or.kr

[2] Données obtenues à partir de chiffres publiés par la Banque centrale sud-coréenne

[3] Présentation de la Corée du Nord disponible sur www.diplomatie.gouv.fr

[4] Bank of Korea, Press release, Gross domestic Product estimates for North Korea in 2015, 27 juillet 2016,

[5] Hors échanges intercoréens. Données obtenues à partir des chiffres publiés par l'International trade center

[6] Conseil de sécurité des Nations Unies, résolution 2321, 30 novembre 2016

[7] Libye, Cuba, Iran, Syrie, etc.

[8] Compilation de chiffres publiés par l'International trade center, disponibles sur www.intracen.org/